



ENFANCE

Soutien à la parentalité :

- 7 LAEP (lieux d'accueil enfants-parents) + 2 en projet
- 38 lieux de permanences de puéricultrices de PMI
- 36 lieux de consultations des 0/6 ans par des médecins et puéricultrices de PMI
- 8 animations de salle d'attente de consultations de jeunes enfants
- 1 700 futures mères accompagnées par les sages-femmes de PMI en 2017
- 210 familles accompagnées dans le cadre de l'expérimentation Psychologue en soutien à la parentalité des 0/6 ans :
 - 44 % ont pu lever leurs difficultés
 - 41 % ont été orientées vers le soin ou une prise en charge adaptée

Entre autres ressources sur la parentalité disponibles sur le site Internet du SDAESF 01 : la lettre semestrielle Tous à bord !, pour les parents et pour les professionnels.

Département – Domaine PMI
Tél. 04 74 32 33 10
pmi@ain.fr
www.ain.fr

Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles
www.sdaesf01.fr

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ : LE DÉPARTEMENT LE FAIT

Enfants-parents : des liens à privilégier

Menées avec et par les partenaires locaux, diverses initiatives favorisent la relation enfant-parent et le partage d'expériences.

PAR ANNICK PUVILLAND

Ouverts à tout futur ou jeune parent, des ateliers portage ont lieu au PAS d'Ambérieu-en-Bugey, un lundi sur deux. On y vient seul ou en couple, avec bébé, sur inscription (quatre familles maximum). Deux puéricultrices ou sages-femmes co-animent la séance. « *Au début, on avait prévu un atelier par mois* », précisent-elles. Après la présentation des bienfaits du portage et des divers systèmes, c'est la mise en pratique. Démonstration à l'appui, « *avec de vrais poupons de portage, souples, du poids d'un bébé, qui permettent de bien se rendre compte des positions* », les parents s'initient avec leur enfant. L'échange déborde souvent aussi sur d'autres questions autour de bébé : les pleurs, les maux de ventre, les troubles du sommeil...

La MDS de la Plaine de l'Ain propose aussi des ateliers toucher-masser, un mardi sur deux, à la crèche de Lagnieu. Même formule : on s'inscrit, on vient avec bébé (de 1 à 6 mois), on expérimente tout de suite. Le Département forme les puéricultrices et équipe les MDS en matériel pour les ateliers, avec pour objectif de

les développer sur tout l'Ain. L'action permet aussi de « *faire changer le regard sur la PMI* ».

ET SI ON EN PARLAIT !

Proposer à des parents en difficulté avec leur(s) enfant(s) de 0/6 ans quelques séances auprès d'un psychologue pour leur permettre de passer le cap : l'expérience menée de janvier 2016 à juillet 2018 sur les MDS Dombes, Plaine de l'Ain et Pays de Gex Bellegarde a prouvé sa pertinence. « *C'est de la prévention primaire. Les résultats sont encourageants. Beaucoup de parents ont dit leur soulagement, mieux comprendre certaines choses* » relève le **Dr Catherine Hamel**, responsable du domaine PMI. Le dispositif, renommé « *Et si on en parlait ! Psychologue en soutien à la parentalité* », sera étendu en 2019 sur tous les territoires (voir contacts). ■



Via des activités ludiques, la Récré en familles vise à favoriser le langage et la socialisation.

“ Faire changer le regard sur la PMI ”



EDUCATION ET LIEUX D'ANIMATION ET DE RENCONTRE

Jouer avec son enfant, c'est aussi être parent

Libres lieux de partage enfants-parents et ateliers collaboratifs entre parents se développent dans l'Ain.

Dernier-né dans l'Ain, le LAEP du Haut-Bugey a éclot en mai 2018, au centre social Est à Oyonnax. Initiative associative, soutenue par la Caf, le Département, Alfa3a, AMFD 01 et l'Adapei, il offre aux enfants de 0/6 ans avec un parent (ou autre adulte responsable) un espace de jeux, rencontre, partage, découverte, en présence de deux accueillants, formés, bénévoles ou mis à disposition par les partenaires. « *Les gens trouvent ça assez incroyable ! Ils peuvent rester le temps qu'ils veulent. On inscrit juste le prénom de l'enfant et son lien avec l'adulte. C'est un lieu de socialisation précoce avant l'école* » précise **Olivier Bages-Limoges**, cofondateur de l'association Le Libre Pas'sage.

RÉCRÉ EN FAMILLES

Le mardi matin, à l'école maternelle publique de Nantua, c'est Récré en familles. Lancé en 2013 par la PMI, le rendez-vous permet aux enfants de 2 ans qui seront scolarisés à la rentrée suivante et à leurs parents de se familiariser avec les lieux et partager un temps d'activités ludiques, co-animé par les Atelec, les puéricultrices, des bibliothécaires et des bénévoles – dont des mères ayant suivi l'action. Comptines, jeux, motricité, ateliers créatifs favorisent le langage, les échanges entre

enfants et entre adultes, l'ouverture vers l'extérieur. Orientées par la PMI ou l'école, les familles s'engagent à venir toute l'année. Un bilan annuel individuel est établi. « *Les enseignants constatent que les enfants s'adaptent beaucoup plus vite à l'école* » note **Delphine Ambroise**, puéricultrice.

CES ANNÉES INCROYABLES

Offrant aux parents d'enfants de 3-10 ans des outils concrets pour mieux comprendre leurs comportements et agir, « *Ces années incroyables* » se déploient dans l'Ain. Dispositif reconnu scientifiquement parmi les meilleurs et développé d'abord au Québec, basé sur l'éducation positive et collaborative, il réunit une quinzaine de parents pour 16 séances hebdomadaires de 2 heures, « *animées par deux animateurs, de manière très précise et cadrée* » indique **Jean-François Grenier**, coordinateur.

Entre deux séances, chaque parent expérimente ses acquis avec l'enfant. Portée par le Prado, l'action s'inscrit au Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles. Quatre sessions sont en cours, trois autres sont prévues en 2019. Le Département forme ses assistants familiaux. Des services éducatifs, d'aide à domicile, l'ADSEA le proposent à leur personnel. Une formation d'animateurs a lieu en mai. ■



3 QUESTIONS À

Dr Catherine Hamel

RESPONSABLE DU DOMAINE PMI À LA DGAS

Pourquoi et comment soutenir la parentalité ?

Accompagner les familles pour que l'enfant évolue dans un contexte favorable à son développement et conforter les parents dans leur rôle font pleinement partie des missions de la PMI et de la protection de l'enfance. Les équipes de PMI tiennent des permanences pour répondre aux questions des parents, font des consultations de jeunes enfants. Mais il y a aussi un besoin d'actions collectives, pour que les parents se rencontrent, échangent entre eux, soient ressourcés pour leurs pairs. Les lieux d'accueil enfants-parents financés par la Caf, souvent portés par une association, sont un vrai outil de prévention. Certains ne désemploient pas. D'autres actions sont montées par les services de PMI avec des partenaires locaux. Les animations de salles d'attente de consultation PMI, avec des jeux ou des livres, fonctionnent bien. Des familles reviennent même sans avoir rendez-vous.

Le Département n'agit pas seul ?

Nous travaillons en lien étroit avec la Caf, qui pilote l'axe parentalité du Schéma Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain et des partenaires locaux. Le Département est copilote. Nous cofinancions des actions collectives, l'aide au démarrage des LAEP, le poste de chargé de mission parentalité pour accompagner les porteurs de projets et animer le réseau des acteurs de la parentalité...

Quelles évolutions en matière de parentalité ?

Il y a beaucoup d'inquiétudes sur la place des écrans dans le quotidien des enfants. Les équipes de PMI ont à cœur d'informer et de sensibiliser les parents à une utilisation régulée.